

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2016

ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N° 3959)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD31

présenté par
Mme Got, rapporteure

ARTICLE 12

À la seconde phrase de l'alinéa 41, après le mot :

« avant »,

insérer les mots :

« l'expiration d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.